



Utiliser en sécurité les produits de soins cosmétiques

Les produits de soins cosmétiques sont des produits chimiques qui peuvent occasionner de nombreuses maladies professionnelles, notamment des allergies. Une sélection rigoureuse des produits, l'aménagement des locaux, le captage des polluants, l'organisation du travail et la formation des salariés sont des points-clés de la prévention.

⊕ Sélectionnez les produits les moins dangereux

- Interrogez vos fournisseurs pour vous assurer que vos produits respectent la réglementation sur les produits cosmétiques (règlement (CE) n°1223/2009) et ne contiennent pas de substances dangereuses : CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction), perturbateurs endocriniens, substances allergisantes.
- Remplacez les produits dangereux par des produits qui le sont moins. Les produits « naturels » ou « bio » ne sont pas sans danger : les substances naturelles peuvent aussi être dangereuses (allergisantes, toxiques).
- Privilégiez les produits prêts à l'emploi pour limiter les préparations.
- Évitez les sprays et les poudres qui peuvent être inhalés, préférez les gels ou les crèmes.
- Faites-vous accompagner dans cette démarche par votre service de prévention et de santé au travail ou par le service Prévention de votre Carsat/Cramif/CGSS.



+ Organisez la gestion des produits chimiques

- Aménagez un lieu de stockage dédié, à proximité du poste de préparation. Il doit bénéficier d'une ventilation permanente et d'une température modérée.
- Organisez votre stockage par catégorie de produits : produits pour la coloration, la décoloration, produits de fixation, résine, vernis, etc. Stockez à part les produits inflammables (dissolvants).
- Réservez une partie de votre lieu de stockage aux déchets chimiques (restes de produits, contenants vides, produits périmés) et appliquez-leur les mêmes règles de stockage par catégorie.
- Mettez en place une procédure d'élimination des déchets avec un prestataire spécialisé.

+ Séparez les activités pour limiter les expositions et ventilez vos locaux

- Préparez les mélanges dans une enceinte munie d'un dispositif d'aspiration des polluants, installée dans un local séparé du salon.
- Dédiez une zone du salon à l'application des produits cosmétiques.
- Utilisez un dispositif de captage lors de l'application des produits (enceinte munie d'un dispositif d'aspiration pour la manucure, aspiration frontale pour la coiffure, à défaut bras aspirant articulé).
- Rejetez l'air extrait des dispositifs de captage à l'extérieur des bâtiments.
- Faites contrôler et entretenir régulièrement les dispositifs de ventilation.
- Bannissez tout aliment, boisson, médicament, etc., des locaux de préparation et de stockage des produits.

+ Formez les salariés et faites porter les équipements de protection individuelle adaptés

- Établissez des fiches de poste pour chaque tâche et en particulier pour chaque soin.
- Informez les salariés des risques et formez-les aux mesures de prévention.
- Faites porter des équipements de protection individuelle résistant aux produits utilisés et adaptés à la morphologie de chaque salarié : gants de protection à manchettes longues, lunettes et tablier de protection s'il existe un risque de projection.
- Faites respecter les règles d'hygiène : éviter les bijoux aux mains et poignets, se laver (eau tiède et savon surgras) et bien se sécher les mains avant et après le port de gants, appliquer une crème pour les mains au minimum en fin de journée.

POUR ALLER PLUS LOIN

Documents INRS disponibles sur www.inrs.fr :

- Dossier web « Agents sensibilisants »
- Dossier web « Perturbateurs endocriniens »
- Prévenir les allergies professionnelles, ED 6469

- Prendre soin de ses mains au travail pour prévenir l'eczéma, ED 6470
- Les perturbateurs endocriniens, ED 6377
- Des gants contre les risques chimiques, ED 112

- Risques chimiques ou biologiques. Retirer ses gants en toute sécurité. Gants à usage unique, ED 6168

- Risque chimique : fiche ou notice de poste, ED 6027

Sites web :
www.inrs.fr
www.ameli.fr